

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 177

Artikel: Un Jurassien au jubilé pastoral de Mgr Stammler
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285394>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à rechercher les titres de la ville : Concernant la chasse, on n'a découvert aucun titre, mais on a trouvé dans les vieux protocoles de la ville, qu'autrefois, on en était en possession, mais sans qu'il paraisse que jamais la ville ait eu des titres. Nous avions mis dans un cahier séparé, tout ce qu'on avait trouvé à propos de copier là-dessus. On avait aussi nommé quatre personnes pour aller consulter les Balois, savoir Marchand, lieutenant de la ville, et Waldspurg secrétaire et lieutenant de la ville ; pour la Bourgeoisie l'avocat Rédet et Joseph Météille. Par une résolution du Conseil des six notables avec les six députés de la Bourgeoisie, on a chargé ces quatre délégués d'aller consulter à Bâle^(*) sur la lettre de l'évêque Pierre de Reichenstein^(*).

Pendant que tout ceci se faisait le plus tranquillement du monde, on trouvait d'un autre côté une toute autre danse. Le Prince faisait une grande provision de grain. Les greniers de la Cour en sont remplis, à Porrentruy également, sans cependant qu'on en ait vendu jusqu'ici un seul boisseau malgré la grande cherté de cette denrée.

A Porrentruy et en Ajoie on est tout en mouvement. L'abbé Lehmann est de retour à Besançon, où il a été pour faire imprimer leurs griefs.^(**) Il en ont beaucoup plus que les autres. Ils parlent bien haut. L'abbé Lehmann qui est leur président veut tout refondre, il ne craint

^(*) On leur accorda 5 livres baloises par jour à chacun. ^(**) L'évêque de Bâle, Pierre Reich de Reichenstein, voulant donner à sa bonne ville de Delémont plus d'importance, lui accorda une lettre de franchises importantes, en 1280. Ce précieux monument est encore intact aux archives de Delémont. Voir notre histoire de Delémont.

^(***) L'abbé Lémann a joué un rôle très actif dans la Révolution de notre pays. Il appartenait à une honnête famille bourgeois de Porrentruy. Son frère cadet, Germain, était perruquier. C'était un Jacobin, un sans culotte enragé. Lainé, Antoine embrassa la prêtrise. Il se fit recevoir, par intrusion au Chapitre de St Michel. Il était de petite taille bossu, mais très intelligent, moqueur au point qu'il s'attira des désagréments de la part du clergé et du prince. D'une ambition insatiable, il courut à Vienne, au passage du pape Pie VI, et, à force d'intrigues, il obtint le titre « de missionnaire apostolique ». De retour au pays, il voulut donner des missions, mais tous les curés lui fermèrent leur église. Il se lança dans le parti révolutionnaire, sa vie fut déplorable, ses meurs abominables. Il fut enfermé dans les prisons du château par les Français. Il renonça à la prêtrise, et représenta le Mont-Terrible à la Convention, plus tard il fut membre du Conseil des Cinq-Cents. A Paris, il composa un ouvrage en vers français, intitulé *L'Amoneciade*. La peinture qu'il y fait de la marche de la révolution, indisposa contre lui des hommes influents qui le firent renvoyer de sa place de bibliothécaire de la préfecture de Paris, avec une petite pension. L'invasion des Alliés et la rentrée du Roi lui firent perdre cette pension. Le chagrin le fit tomber en enfance et de retour à Porrentruy il tomba à la charge de son frère le perruquier peu fortuné. Il demanda, en 1815 son entrée à l'hôpital de cette ville où il mourut le 18 octobre 1818. Il fut enterré derrière la sacristie de St Germain. Quelques personnes seules suivirent le triste convoi du malheureux prêtre qui fut traité à son prince et à sa foi. On croit qu'il se repenta à ses derniers moments et qu'il mourut converti. Ce qui le ferait supposer c'est que le lendemain de son enterrement, on lui fit les prières accoutumées, avec les marques distinctives des prêtres.

dans sa poitrine, comme un pauvre captif qu'on veut enchanter et qui se révolte contre le dur esclavage.

Dans la serre, les globes venaient de s'éteindre, ainsi que les appliques de la porte d'entrée ; il ne restait plus, pour tout luminaire, qu'une lampe conservée chaque nuit. Le serviteur, chargé de l'extinction des lumières, n'avait pas aperçu M^{me} Hedger, cachée sous le dôme des hauts palmiers.

Elle continuait à rêver dans la demi-obscurité. La lampe d'opaline avait une lueur d'étoile unique.

Allons, pensa Alba, il faut reprendre courage. Quand je serai dans cette église, je ne pourrai pas demeurer toujours comme une statue immobile, et il faudra bien, pourtant, que je m'approche du chœur, que je prenne place dans un des fauteuils de velours en face de l'autel illuminé. Mon fiancé s'incline à son tour, et je vois apparaître l'évêque qui doit nous unir. Il

rien, il brave toutes les difficultés qui se présentent. Il va avec ses commettants prendre possession d'une place, vacante, suivant lui, au Chapitre de St-Michel de Porrentruy. De son chef, de son autorité, le voilà prêtre de St Michel, malgré que le Prince eût nommé au même bénéfice, un prêtre alsacien.

Lorsque les bourgeois de Porrentruy ont voulu rédiger leurs doléances en cahier, ils ont interpellé le Conseil pour se joindre à eux, et c'est après que le tout eût été fait que M. Lémann a fait imprimer son Mémoire. Lorsque cet imprimé à paru, le Conseil de Porrentruy l'a pour ainsi dire désavoué, disant qu'avant de le faire imprimer, les députés devaient le présenter au dit conseil pour voir s'il n'y aurait rien à y changer et qu'ils désavouaient au surplus beaucoup de choses qui sont contenues dans ce livre, de façon qu'on en est venu d'une raison à une autre, jusqu'à se dire des injures et même M. Keller receveur de Son Altesse et maître bourgeois de Porrentruy^(*) a provoqué l'abbé Lémann et doit lui avoir dit des grossièretés, de façon que le dit Lémann s'en est offusqué jusqu'à dire à Keller qu'il s'en repentirait et qu'il en aurait satisfaction. Le lendemain ou sur lendemain, les principaux du Conseil de Porrentruy étaient invités pour le dîner au château, ce que les bourgeois, partisans de l'abbé Lémann, ont tout de suite su, de façon qu'on en avertit les paysans des environs. Ceux-ci, au nombre de trois cents sont arrivés à Porrentruy, armés de bâtons et de cordes et lorsque les conseillers sont descendus du Château, ils se virent menacés d'être pendus par les paysans. Keller n'eut que le temps de se cacher. Ces paysans au nombre de trois à quatre cents menaçaient de pendre le procureur général, qui n'était pas aimé du pays et Migy de St Ursanne, conseiller aulique de la chambre du château. Lémann les a exhortés au calme, de se retirer et de ne se livrer à aucune voie de fait. Ils se sont retirés l'un d'un côté, l'autre de l'autre, sans avoir fait de mal à qui que ce soit sinon de la peur à ceux à qui ils en voulaient.

(A suivre.)

UN JURASSIEN au jubilé pastoral de Mgr Stammel

M. l'abbé Cuttat, révérend curé à Thoune, a prononcé le seul toast en langue française qui ait été porté au banquet du jubilé de Mgr Stammel à Berne. Aussi tenons-nous à faire

(*) Frère du prévôt de St Ursanne et pour lors président des Etats.

s'avance, croise en main, mitre en tête ; il nous pose les questions d'usage. Il préside à l'échange des anneaux... il prononce les paroles, qui lient comme des chaînes...

Et voilà, que tout à coup, elle sentit, en elle-même, une immense révolte, une irrésistible envie de fuir, dans les fraîches campagnes. De nouveau, les souvenirs de son enfance venaient en foule, et elle prononça tout bas, comme si on lui arrachait un secret du fond du cœur :

— Yvan m'a donc oubliée ! Qu'est-il devenu ? Je sais qu'il n'habite plus la maison du parc Monceau, je m'en suis informée. Où s'abrite-t-il avec sa mère ? On n'a pu me renseigner. Respire-t-il encore, ou bien a-t-il cessé de vivre ?... Sa pauvre chère santé était si fragile !

Elle porta la main à son front ; le parfum des fleurs lui faisait mal.

(La suite prochainement.)

connaitre aux Jurassiens, que M. Cuttat représentait si dignement à cette solennité, sa parole chaude et vibrante qui a été couverte d'acclamations. L'orateur s'est exprimé en ces termes :

Révérendissime.

Messeigneurs,

Mesdemoiselles et Messieurs.

Il convenait qu'à cette fête de famille si touchante et si réussie, dans laquelle l'élément français est dignement représenté, une parole française se fit entendre.

Le Comité de la fête l'a compris en me chargeant de porter en français, au nom du clergé décanal, la santé du héros de cette grande journée.

Après ce qui vient d'être dit, et si bien dit de notre nouveau protonotaire apostolique *ad instar participantium*, de notre cher et vénéré curé-doyen ; surtout après le panégyrique délicieux que vient de nous servir le nouveau Camérier d'honneur de Léon XIII, le spirituel curé de Bienne, que me reste-t-il à ajouter pour relever le mérite de Mgr Stammel et justifier mieux les hommages de vénération et d'attachement que nous venons lui apporter ?

Ah ! si j'avais la veine de Mgr Jeker ! Lui n'a qu'à étendre la main pour cueillir des fleurs de poésie dans le jardin des muses du Taubenlock, où le célèbre Paul Robert allait dînon, s'inspirer dans la composition de ses aphorismes.

Je ferai de mon mieux néanmoins pour mettre davantage en lumière un double fait tout à l'actif du ministère pastoral de Mgr Stammel et auquel fait se rattache pour une bonne part le développement du catholicisme dans l'ancien canton : je veux dire *l'action pacificatrice du curé de Berne sur l'esprit protestant sectaire, et son activité pastorale en dehors de Berne et de sa banlieue*.

Homme d'étude et historien, esprit droit, méthodique et précis, Mgr Stammel fut rapidement se faire apprécier dans les milieux scientifiques de la ville fédérale.

Sa bienveillance réservée et sa courtoisie pondérée lui attira bientôt la sympathie respectueuse de personnalités influentes dans le monde protestant. De là, entre catholiques et protestants, une réciprocité d'égards, une mutualité de procédés corrects, sinon bienveillants, dont nous éprouvons encore aujourd'hui les heureux effets.

Ah ! bien oui, me dira quelqu'un, nous savons ce qu'en vaut l'aune de ces procédés corrects et de ces égards réciproques ! Jamais, depuis les tristesses du Cultukampf, nous n'avons été ni aussi conspués, ni autant bafoués, ni aussi calomniés, nous, notre Eglise et nos prêtres, et dans la presse et dans les auberges, et sur la rue comme à l'heure présente.

C'est dent pour dent, œil pour œil, coup pour coup, haine pour haine qu'il faut rendre ! Alors seulement nous serons respectés, tolérés dans le sens vrai des mots.

Tel pourtant n'est pas l'enseignement du Christ dont à bon droit nous nous disons les disciples. *Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient.* Voilà la loi de l'Homme-Dieu.

Ce qui n'empêche pas que nous ayons le droit de nous défendre contre une attaque injuste ou déloyale. Mais nous devons le faire sans haine.

Parfois même c'est un devoir pour nous de nous défendre, dès qu'il s'agit de rendre hommage à la vérité ou à l'honneur du nom catholique.

Encore une fois le vrai disciple du Christ ne connaît qu'une loi : celle de la charité en tout, toujours et partout.

Et qu'on ne dise pas qu'il y a lâcheté à aimer ceux qui nous méprisent ou qui nous persécutent.

Le Christ fut-il un lâche quand, expirant sur le bois du Calvaire, Il pria pour ses juges et pour ses bourreaux ?

• *Faudonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font* doit encore être aujourd'hui comme au temps des martyrs la devise de quiconque se réclame du Christ.

La charité est sœur de la vérité : le triomphe de l'une prépare la victoire de l'autre.

C'est ce que comprit le doux évêque de Genève, quand au milieu des luttes religieuses de l'époque, il répondit à un fanatique qui venait de lui cracher au visage ces admirables paroles : *mon ami, vous ne m'empêcherez pas de vous aimer !*

C'est ce qu'a compris Mgr Stammier, et sa ligne de conduite doit être la nôtre à tous, prêtres et laïcs.

— Outre l'administration des catholiques de Berne et des environs immédiats, Mgr Stammier dut, pendant plus de dix sept ans, étendre sa sollicitude pastorale à tous les fidèles disséminés sur les immenses territoires des paroisses de Berthoud, d'Interlaken et de Thoune.

C'était cinq fois l'étendue des diocèses ordinaires d'Italie. Sans doute qu'un vicaire (quand il pouvait en obtenir un) et deux prêtres auxiliaires le secondaient dans cette lourde et difficile mission.

Sed quid haec inter tantos ? ! Mais qu'est-ce pour des besoins si multiples ??

Aussi qui pourrait dire les soucis, les fatigues, les déboires, les amertumes du valeureux prêtre durant ces dix sept années !

C'est le secret du ciel, où celui qui travaille pour Dieu accumule un trésor que la rouille et les voleurs ne pourront enlever.

Pendant dix sept ans Mgr Stammier fut pour les catholiques du vieux canton de Berne un véritable émule des apôtres et comme ceux-ci il mérite le nom de *père* de nos paroisses.

N'est-ce pas lui en effet, qui, par lui-même ou par ses coadjuteurs, a engendré nos paroisses à la vie surnaturelle, en les initiant aux lumières de la foi et aux mystères de la grâce ?

Il est donc bien vraiment le *père* des paroisses de Berthoud, d'Interlaken et de Thoune.

Or comme j'épousai il y a huit ans l'aînée de ses filles (la paroisse de Thoune), je suis par cette union l'heureux et premier *gendre* du vénéré jubilaire.

Et voilà du même coup la paroisse catholique romaine de Berne devenue ma belle-mère.

Et quelle belle-mère ? Ah ! si toutes les belles-mères la valaient !

Elle peut n'être pas fière peut-être de l'aîné de ses gendres, mais l'aîné de ses gendres est sûrement fier d'elle. Et pour cause.

Car, mesdames et messieurs, quand une paroisse se montre à la hauteur de ses vicissitudes comme la vôtre ; quand une paroisse sait se grouper autour de son chef légitime comme la vôtre ; quand elle comprend comme la vôtre le grand devoir de la reconnaissance et de la solidarité ; quand enfin elle porte l'espérance de générosité jusqu'à réunir en quelques mois 68.000 fr. pour les déposer, en faveur de son église obérée, aux pieds de son pasteur jubilaire et procurer à celui-ci une joie qu'il n'aurait osé rêver, certes on peut être justement fier d'appartenir à une telle paroisse par quelque lien.

Aussi, unissant dans une pensée commune la paroisse de Berne et son méritant chef, je

vous invite, au nom des curés de Bienne, Berthoud, Interlaken, St-Imier, Tramelan et Thoune ainsi qu'au nom des vaillants vicaires de Berne et de Bienne à porter un triple vœu à Mgr Stammier.

HYGIÈNE PRATIQUE

L'AIR

L'air est notre élément de vie comme l'eau celui du poisson, mais de même que le poisson ne vit que dans l'eau pure, nous ne pouvons, nous, respirer la vie et la santé que dans l'air pur.

Ce n'est pas chose facile d'en trouver, nos marchés n'en vendent pas et nos maisons n'en contiennent guère, nos villes non plus, hélas ! Pourtant nous y végétons, anémis souvent, vieillis avant le temps, lassés, ésoufflés, usés. Au début du monde, quand l'air était tout neuf, nos aïeux le respiraient pendant huit à neuf siècles, puis sensiblement la longévité a baissé, a ramené l'échelle de vie à un pauvre petit maximum qui, fort heureusement tend à se relever depuis quelques années et cela grâce aux progrès de l'hygiène.

Seulement l'hygiène, comme l'entend la Faculté, est bien difficile à observer. Nos Escalopes modernes, sous prétexte de microbes, nous condamneraient volontiers à une existence extrêmement inconfortable et extrêmement ennuieuse. Dans nos chambres pas de rideaux, sur nos planchers pas de tapis. Au repas de la fade eau bouillie. Le microbe leur tourne l'esprit, il pénètre dans leurs cellules cérébrales, s'y développe et gouverne leur intelligence avec une tyrannie qui retombe sur nous. Et notez qu'au milieu de ces infinités petits, ils n'ont jamais pu débrouiller s'ils étaient le résultat ou la cause de la maladie. Or, existent-ils vraiment ces animalcules ? — Querelle jamais close... négligeons-la, nous, les sages, qui voulons la vie belle et rose, la moins ennuyeuse possible et regardons le côté pratique dépourvu de parti-pris.

Que faire pour nous bien porter ! — Être gai, bien manger, bien digérer, bien dormir, bien respirer. Vous croyez que c'est simple tout cela. — Non ! — C'est automatique, cependant ; la respiration n'a pas besoin d'éducation, direz-vous. — Mais si, écoutez donc : D'abord, pour aspirer, n'ourez pas la bouche, fermez-la doucement, sans serrer les lèvres et respirez par le nez dont les cornets filtreront les poussières.

Ensuite, comme l'atmosphère parisienne n'est pas un idéal de pureté, soir et matin, laissez un peu ce filtre naturel avec une solution de menthe, d'eau de Cologne, de romarin, etc... ou simplement du sel dissous dans l'eau. Par là vous évitez le « microbe » du terrible corryza d'abord. — autrement dit le rhume de cerveau, — et vous aurez nettoyé et aseptisé le véhicule transmetteur de vie à vos poumons. L'air arrivera purifié dans la limite du possible, il revivifiera votre sang et favorisera le phénomène de l'hématose qui n'est autre que la transformation du sang noir et veineux en sang rouge artériel.

De temps à autre, au cours de vos occupations, surtout quand le hasard vous fait passer dans un square ou dans un lieu bien aéré sans odeurs, sans poussières, faites des aspirations profondes et lentes, ouvrez bien la cage thoracique, remonter à son point culminant le diaphragme, dilatez vos poumons afin que les bronches capillaires soient aérées. Si ce n'est pas un lieu public et si vous êtes en liberté, élé-

vez les bras en même temps que l'aspirer et les abaisser pour l'expir. Chez vous, dans l'appartement, quelque temps qu'il fasse, sauf pourtant par les brumes opaques, ouvrez les fenêtres et surtout celle de la chambre à coucher au minimum trois heures par jour. Si vous voulez un bon et calme sommeil ayez d'abord : « une conscience pure », puis aucun parfum chimique, aucune fleur, mais quelques branches de romarin ou d'eucalyptus dont la présence répandra dans l'atmosphère des émanations hostiles à l'agitation nerveuse, à la fièvre d'irritation. Les anémiques, les délicats de la doctrine devraient toujours avoir un chapelet de graines d'eucalyptus près de leur lit.

Autre précaution : Mettre à la porte les vêtements du jour. Ils sont pleins de « microbes », de poussières, d'odeurs, ils font faire de mauvais rêves, évoquent par l'odorat les souvenirs désagréables et les répercute sur les songes. Au matin, ouvrez tôt vos fenêtres, mettez en liberté les miasmes accumulés dans l'air confiné par votre expiration. Toutefois n'ayez pas de feu la nuit, sauf dans les grandes humidités où il est nécessaire d'établir une sécheresse de l'atmosphère ou de chasser par la cheminée des odeurs nauséabondes.

Quand vous travaillez dans une pièce close, quelque temps qu'il fasse, ouvrez-la en grand une dizaine de minutes au moins toutes les deux ou trois heures. Et maintenant si « l'air » de ma ritournelle vous plaît, suivez-en l'harmonie et elle vous procurera vie longue et excellente santé.

RENÉE D'ANJOU.

LETTRE PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

Câ en djâsaint qu'en s'entend ! — C'était à tribunal d'ay Nentchâvon ! le djuge diè à gendarme : Aimannay le premie témoin. (Le gendarme paie aipeu revint in moment apres cheuiay d'in hanne entre dous aidges). Le djuge : Comment vos alpelay-vos ? — Fidèle Müller. — Qué l'aidge aivos ? — Qu'âce que peut bin yo faire mon aidge ? — Vlaivos oui ou non me dir tot contant vote aidge ? — Yay trente quatre ans. — Etes-vos protestant o bin catholique ? — Main, Monsieu le djuge ! — Si vos permates inco enne fois des observations, i vos fay ay botay en prison à pain aipeu en l'âve. — Y seu luthérien. — Etes-vos pairent en l'accusai, o bin en service tchie lu ? — Moi ? aivo stuli ? Y ne sais ce que vos pansay. — Léchie d'enne sant vos sotto observations ; i vos fay airratay, se vos vos permates inco in cò de repliquay. Yeuvaly lai main aipeu prâtay serment. — (Fidèle ieuve lai main. Le djuge ieut lai formule di serment que Muller répète). • Y djure, che vrai que Due m'assisste : de tot révélay co qui say, de ne ran coigie de co que peut édie an lai découverte de l'affaire et de ne ran dire que lai pure véritay. Amen.

Mitenant qu'aivo ay dire ? — In bé compliment de lai paie de Mousieu le djuge supérieur, y vos invite ay sopay tchie lu stu soi es heutes. — Quoi ? Qu'âce que vos dites ? Vos n'êtes point témoin de l'affaire ? — Et nani, Monsieu, i seu le valat de Monsieur le djuge supérieur. Y vlô vos invitay ai sopay, aipeu comme vos n'etimpes ay l'hotâ, ay mé fauveni ci. Tain y ay demandai aiprés vo, ça in gendarme que m'é aimannay.

Stu que n'âpe de bôs.